



CHARLEMAGNE

**AVIS PUBLIC**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC - 2022-05**

**Travaux de réfection des infrastructures municipales des rues Carufel et Caza**

**MAÎTRE DE L'OUVRAGE :** Ville de Charlemagne  
84, rue du Sacré-Coeur  
Charlemagne (Québec) J5Z 1W8

**MAÎTRE D'OEUVRE :** Groupe Civitas Inc.  
3235, boulevard de la Pinière, bureau 205  
Terrebonne, Québec, J6X 4P7

**NOTRE DOSSIER :** ILAV-220576

La Ville de Charlemagne demande des soumissions pour des travaux de réfection des infrastructures municipales des rues Carufel et Caza, à Charlemagne.

Seuls sont autorisés à soumissionner les entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province visée par cet accord et détenant, le cas échéant, une licence d'entrepreneur de construction appropriée, émise par la Régie du bâtiment du Québec.

**DOCUMENTS**

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus par le Système électronique d'appel d'offres à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca), pour les entrepreneurs inscrits à ce service. Pour s'y abonner ou pour toutes autres questions, les entrepreneurs peuvent communiquer avec le SEAO par téléphone au 514 856-6600 ou au 1 866 669-7326 (pour l'extérieur) ou en consultant le site Internet [www.seao.ca](http://www.seao.ca) en stipulant le numéro de référence **2022-05** à compter du **10 novembre 2022**. L'obtention des documents est assujettie à la tarification établie par le SEAO.

Pour tout renseignement, le soumissionnaire devra communiquer, par écrit seulement, avec Virginie Riopelle, directrice administrative et greffière de la Ville de Charlemagne, par courriel à l'adresse [riopellev@charlemagne.ca](mailto:riopellev@charlemagne.ca) et ce, au minimum sept (7) jours avant l'ouverture des soumissions afin de permettre à un responsable du projet de répondre à toutes les demandes avant l'ouverture des soumissions.

**EXIGENCES**

Chacune des soumissions devra notamment être accompagnée d'un cautionnement de soumission émis en faveur de la Ville de Charlemagne au montant équivalant à dix pourcent (10 %) du total de la soumission, incluant les taxes. De plus, ce cautionnement de soumission devra être accompagné d'une lettre d'engagement confirmant que si le contrat est accordé et accepté, le soumissionnaire émettra en faveur de la Ville de Charlemagne, dans les quinze (15) jours à compter de la date de l'envoi de l'avis d'adjudication, une garantie d'exécution et une garantie des obligations de l'adjudicataire pour gages, matériaux et services chacune pour cinquante pourcent (50 %) du contrat d'entreprise, incluant les taxes.

**DATE ET ENDROIT DE RÉCEPTION**

Les soumissions devront être déposées (l'original et une (1) copie de tous les documents) dans des enveloppes scellées et identifiées «**Travaux de réfection des infrastructures municipales des rues Carufel et Caza**», à la réception de l'hôtel de ville situé au 84, rue du Sacré-Coeur Charlemagne (Québec) J5Z 1W8, avant **dix heures trente (10h30), le 15 décembre 2022**, et seront ouvertes publiquement le même jour, au même endroit.

La Ville de Charlemagne ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais quelconques, ni obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Charlemagne, le 10 novembre 2022

Virginie Riopelle  
Directrice administrative et greffière

---

**CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE**

Je soussignée, Virginie Riopelle, directrice administrative et greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément au règlement numéro 11-407-19 déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité, adopté le 3 décembre 2019, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 10 novembre 2022, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément audit règlement, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 10 novembre 2022.

Virginie Riopelle  
Directrice administrative et greffière